



Assemblée générale

Distr. limitée
21 décembre 2024
Français
Original : anglais

Soixante-dix-neuvième session
Cinquième Commission
Point 139 de l'ordre du jour
Projet de budget-programme pour 2025

Israël : projet de résolution

Projet de budget-programme pour 2025

L'Assemblée générale,

1. *Rappelle* que la Cinquième Commission est celle de ses grandes commissions qui est chargée des seules questions administratives et budgétaires ;
2. *Constate avec préoccupation* que la Cinquième Commission sert de plus en plus souvent d'espace de promotion des intérêts politiques et de condamnation de certains États Membres ;
3. *Souligne* que les résolutions de la Cinquième Commission devraient rester axées sur les questions budgétaires et administratives, et souligne qu'il importe d'en préserver la neutralité en évitant de s'en servir à des fins politiques ;
4. *Prie* le Secrétaire général de mettre à jour les directives publiées sur le site Web de la Cinquième Commission et sur la plateforme e-Place et de les intégrer dans les directives relatives au dépôt des textes de projets de résolution.

